

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 373

présenté par

Mme Linkenheld, Mme Capdevielle, Mme Pochon et M. Bies, rapporteur thématique

ARTICLE 19

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'extension du dispositif Meilleurs Bacheliers aux filières non sélectives. Si on peut comprendre la volonté d'accompagner tout particulièrement les bacheliers issus de milieux ou quartiers défavorisés, il convient toutefois d'éviter toute mesure qui pourrait conduire à une dérive vers l'introduction d'une sélection générale à l'université publique .